



commune de
THOREE LES PINS

FORMULAIRE D'INSCRIPTION GARDERIE

Année scolaire 2023-2024

ENFANT(S) INSCRIT(S)			
NOMS	PRÉNOMS	DATE DE NAISSANCE	CLASSE

Responsable légal 1 de(s) l'enfant(s)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Titulaire de l'autorité parentale : Oui Non

Tél portable :

Tél professionnel (en cas d'urgence):

Mail :

Responsable légal 2 de l'enfant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Titulaire de l'autorité parentale : Oui Non

Tél portable :

Tél professionnel (en cas d'urgence):

Mail :

Paiement de la garderie : à compter du 1^{er} septembre 2023, vous pourrez, à réception de votre avis de sommes à payer (**facture au trimestre** dorénavant), régler soit en ligne par carte bancaire, soit par prélèvement (pour plus de précisions, voir article 4 du règlement intérieur de l'accueil périscolaire).

Mon enfant sera accueilli à la garderie municipale les jours suivants :

Régulièrement : lundi mardi jeudi vendredi

Occasionnellement (rythme à préciser) : lundi mardi jeudi vendredi

Autorisation de soins d'urgence

Je soussigné(e)autorise le personnel communal de Thorée-les-Pins à prendre, en cas d'urgence, toutes mesures nécessaires justifiées par l'état de mon enfant (appel pompiers/Samu - hospitalisation sur avis médical).

(Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et libertés », modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD)

En remplissant ce formulaire remis à la commune de Thorée-les-Pins, responsable du traitement, vous autorisez la collecte de Données à Caractère Personnel (DCP) vous concernant/concernant votre enfant mineur et leur utilisation dans le cadre de la bonne organisation du service de garderie mis en place par la commune.

Le traitement de ces DCP, effectué sur la base de votre consentement, est nécessaire pour assurer une gestion de qualité de ce service. Les données collectées sont des données d'identification vous concernant ainsi qu'un certain nombre d'autres données concernant votre enfant.

Ces Données seront utilisées pour optimiser l'organisation des services mis en place, pour vous contacter en cas de besoin, vous adresser tout document relatif à cette organisation, facturer le service rendu.

Ces DCP seront conservées par la commune de Thorée-les-Pins, le temps nécessaire pour atteindre la finalité de leurs traitements (un an après la fin de chaque année scolaire pour les données générales et 4 ans pour les données nécessaires au recouvrement d'éventuel impayé). La commune s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à sécuriser leur détention.

Sauf disposition législative, réglementaire ou décision de justice contraire, l'accès à ces DCP sera restreint aux personnes habilitées à traiter ces données et le cas échéant aux prestataires techniques dans le respect de la réglementation. En aucun cas, elles ne seront transmises à des tiers.

Il est rappelé que dans le cadre du traitement de ces DCP, et conformément aux dispositions du RGPD, vous disposez des droits suivants dans les conditions précisées par ce règlement :

- Droit d'accès aux données, de portabilité-de rectification ou d'effacement de ces données,
- Droit à la limitation du traitement de ces données ou d'opposition à ce traitement.

Pour exercer ces droits ou pour formuler toute autre demande concernant le traitement de ces DCP, vous pouvez contacter par écrit (courrier ou mail), accompagné d'un justificatif d'identité, le responsable du traitement et/ou le Délégué à la Protection des Données (ATESART : mail: dpo@sarthe.fr), à l'adresse suivante : mairie-de-thoree-les-pins@wanadoo.fr

Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations, et accepte que mes données soient utilisées aux fins décrites dans le présent texte.

Je soussigné(e),, responsable légal du ou des enfants :
.....

- certifie exacts tous les renseignements portés sur ce document et m'engage à signaler toutes modifications pouvant intervenir en cours d'année,
- certifie avoir lu et accepté le règlement intérieur de la garderie.

Fait à le.....

(SIGNATURE)